

NOTICE

COMMANDE MURALE DIGITALE



 **Thermor**

INSTALLATION & RACCORDEMENT ELECTRIQUE

L'installation doit être faite dans les règles de l'art et conforme aux normes en vigueur dans le pays d'installation (NF C 15-100 pour la France).

Caractéristiques :

- Alimentation : 230V~/50Hz
- Consommation : 1VA
- Dimensions : H. 84,7mm, L. 89,5mm, P. apparente 20,4mm, P. encastrée 28,5mm
- Raccordement : section 1,5mm² sans repiquage
- Montage : sur boîte d'encastrement entraxe 60mm
- Température de fonctionnement : 0 à +40°C
- Indice de protection : IP 31, 
- Sorties Fil Pilote : selon modèle, 1 ou 2 sortie(s) Fil Pilote 6 ordres selon standard GIFAM. Chaque sortie peut piloter 15 appareils de chauffage maximum (impédance 200kΩ) ou 7 appareils (impédance 100kΩ).
- Température de stockage : -10 à +40°C
- Hygrométrie : 90% maxi à 20°C

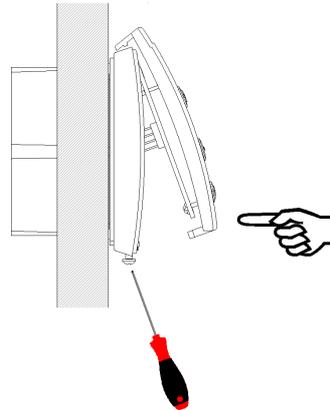
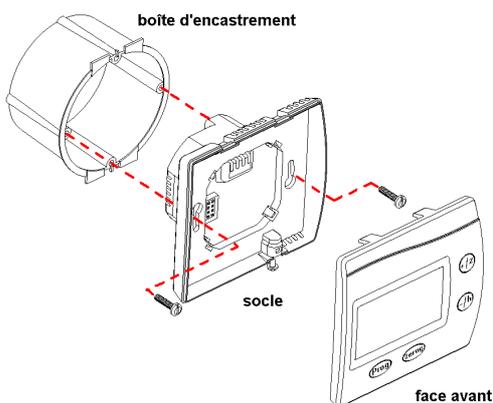


Travaillez hors tension lors du raccordement

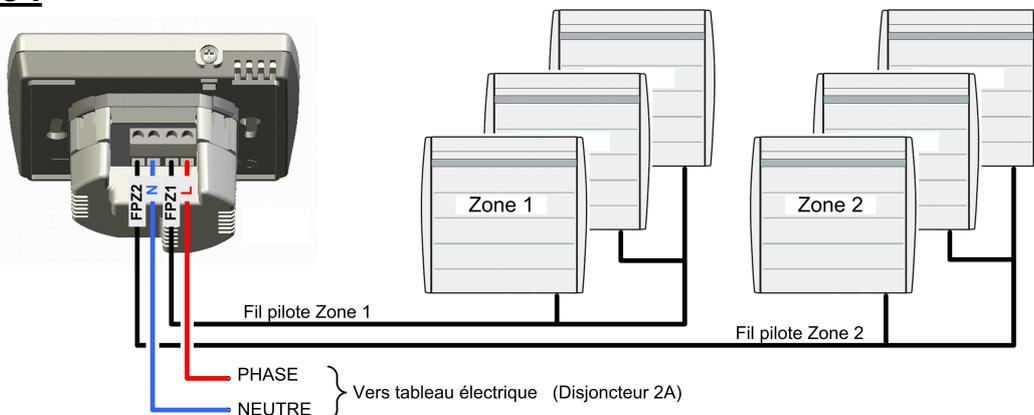
Fixation :

La Commande Murale Digitale se compose de deux parties :

- Une face avant embrochable
- Un socle destiné à être fixé sur une boîte d'encastrement entraxe 60mm, profondeur ≥ 40 mm.



Câblage :



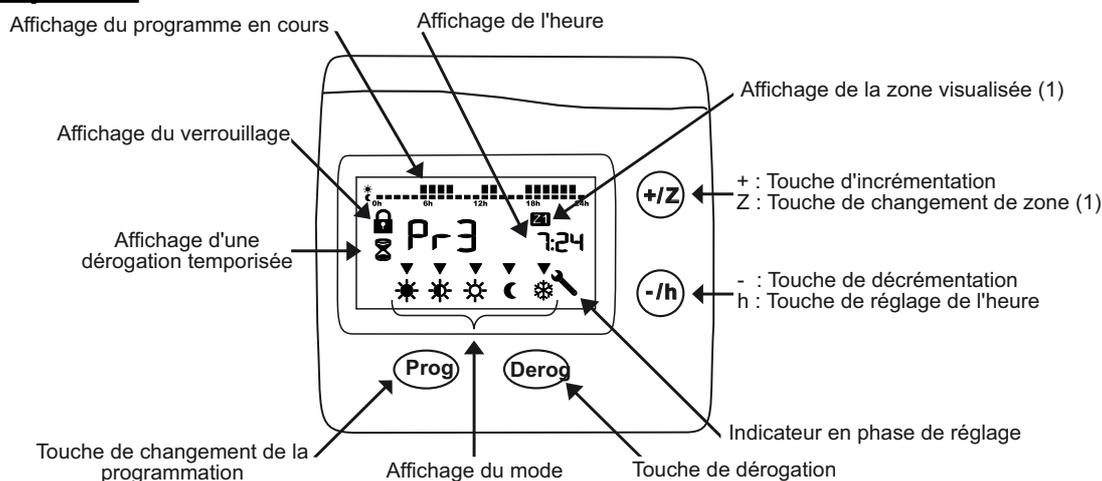
Défaut de branchement :

En cas de défaut de branchement (inversion Neutre et Fil Pilote par exemple), la Commande Murale Digitale affiche Err et Z1 et/ou Z2 clignotants. Coupez l'alimentation et vérifiez le câblage.

UTILISATION DE LA COMMANDE MURALE DIGITALE

La Commande Murale Digitale vous permet de piloter de façon simple, votre chauffage électrique suivant 1 des 5 programmes pré-enregistrés en usine. Lors d'un changement temporaire de votre rythme de vie, vous pouvez modifier le mode en cours par une dérogation.

Description :



(1) : Uniquement pour la version 2 zones

**Sans action de votre part, c'est tous les jours le même programme qui se déroule.
Un appui sur n'importe quelle touche active le rétro éclairage de votre écran, sans apporter de modification à vos réglages.**

Principe général :

- CONFORT** ☀ Il consiste à régler votre température sur chacun de vos appareils de chauffage, afin qu'ils délivrent une température qui vous est agréable, c'est-à-dire de Confort.
- CONFORT - 1** ☀ Il représente un abaissement de température dans vos pièces de -1°C par rapport à la température Confort. Ce mode est conseillé, par exemple, lorsque vous quittez votre maison pour une absence inférieure à 2h.
- CONFORT - 2** ☀ Il représente un abaissement de température dans vos pièces de -2°C par rapport à la température Confort. Ce mode est conseillé, par exemple, lorsque vous quittez votre maison pour une absence comprise entre 2h et 4h.
- Eco** ☾ Il représente un abaissement de température dans vos pièces de -3,5°C par rapport à la température Confort. Ce mode est conseillé, par exemple, lorsque vous quittez votre maison pour une absence supérieure à 4h.
- HORS GEL** ❄ Il permet de maintenir la température de vos pièces autour de 7°C.

Réglage de l'heure :

Appuyez sur la touche h pendant 5 secondes, les heures clignotent.
Appuyez sur les touches Z ou h permet d'incrémenter / décrémentation les heures.
Attendez 5 secondes pour obtenir les minutes clignotantes.
Réglez les minutes avec les touches Z ou h .
Attendez 5 secondes (fin du clignotement des minutes) pour que le réglage soit terminée.
Suite à une coupure d'alimentation supérieure à 5 minutes, l'heure clignote. Il est alors nécessaire de régler l'heure.

Verrouillage / déverrouillage de l'ensemble des commandes :

Appuyez simultanément sur les touches Derog et h pendant 5 secondes, et le symbole L apparaît ou disparaît.

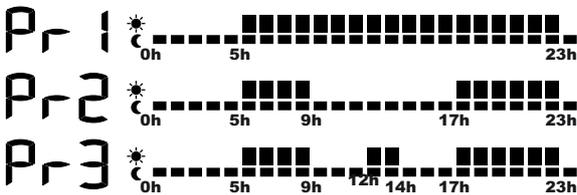
Fonctionnement :

Programmes

Votre Commande Murale Digitale intègre 5 choix de programmation pré-enregistrées en usine [Pr1] [Pr2] [Pr3] [PrC] [PrE].

En appuyant successivement sur la touche (Prog), vous sélectionnez votre programme.

Les programmes [Pr1], [Pr2], [Pr3], [PrC] et [PrE] sont des programmes enregistrés et non modifiables.



Dérogation

Une dérogation permet de sortir temporairement du mode de chauffage en cours. Vous disposez de 2 manières de déroger.

- Dérogation temporisée :

Appuyez sur la touche (Derog) autant de fois que nécessaire pour positionner le curseur sur le mode souhaité (*, *, *, *, *) cf. Hors Gel temporisé.

A l'aide des touches (+Z) ou (-h), incrémentez ou décrémente le temps souhaité de 1h à 48h.

A la fin du temps de dérogation, la Commande Murale Digitale reprend automatiquement le programme prévu.

- Dérogation à retour automatique au programme :

Appuyez sur la touche (Derog) autant de fois que nécessaire pour positionner le curseur sur le mode souhaité (*, *, *, *, *) cf. Hors Gel permanent.

Au prochain changement de la programmation, la Commande Murale Digitale reprend automatiquement le programme prévu.

- Cas particulier du Hors Gel :

Hors Gel temporisé

Appuyez sur la touche (Derog) autant de fois que nécessaire pour positionner le curseur sur le mode *.

A l'aide des touches (+Z) ou (-h), incrémentez ou décrémente le temps souhaité de 1 à 99 jours.

Le temps de dérogation est décrémenté à chaque changement de jour. A la fin de la dérogation, la Commande Murale Digitale reprend automatiquement le programme prévu. A la différence des dérogations, le mode Hors Gel est actif sur les deux zones simultanément (pour les versions 2 zones).

Hors Gel permanent

Appuyez sur la touche (Derog) autant de fois que nécessaire pour positionner le curseur sur le mode *.

Le mode Hors Gel est permanent et il est actif sur les deux zones simultanément (pour les versions 2 zones).

CONDITIONS DE GARANTIE

DOCUMENT A CONSERVER PAR L'UTILISATEUR

(présenter le certificat uniquement en cas de réclamation)

La durée de garantie est de 2 ans à compter de la date d'installation ou d'achat et ne saurait excéder 30 mois à partir de la date de fabrication en absence de justificatif. La garantie s'applique en France uniquement. THERMOR assure l'échange ou la fourniture des pièces reconnues défectueuses à l'exclusion de tous dommages et intérêts. Les frais de main d'oeuvre, de déplacement et de transport sont à la charge de l'utilisateur. Les détériorations provenant d'une installation non conforme, d'un réseau d'alimentation ne respectant pas la norme NF EN 50160, d'un usage anormal ou du non respect des prescriptions de ladite notice ne sont pas garanties. Présenter le présent certificat uniquement en cas de réclamation auprès du distributeur ou de votre installateur, en y joignant votre facture d'achat. Les dispositions des présentes conditions de garantie ne sont pas exclusives du bénéfice au profit de l'acheteur, de la garantie légale pour défauts et vices cachés qui s'applique en tout état de cause dans les conditions des articles 1641 et suivants du code civil.

En cas de problème, contactez votre installateur

THERMOR - PACIFIC - 17 RUE CROIX FAUCHET - BP46 - 45141 SAINT JEAN DE LA RUEILLE Cedex

36 80 0105 B